

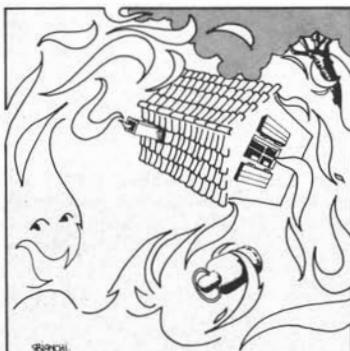
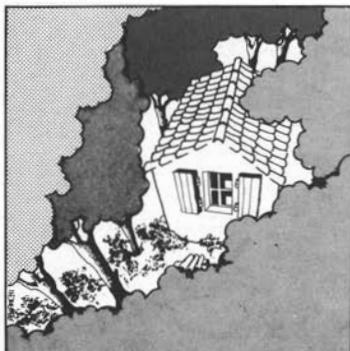
fiches

forêt

méditerranéenne

Rendre sa maison plus résistante au feu

Vivre en milieu boisé est dangereux



La forêt méditerranéenne n'a jamais été un lieu d'habitat permanent.

Cependant, depuis peu, un certain habitat s'est développé dans les collines, soit au milieu des bois, soit plus fréquemment le long des lisières boisées ou en terrains broussailleux :

Maisons et habitants sont soumis à de très grands risques en cas d'incendies de forêt.

De plus la construction en milieu boisé obéit à des règles d'urbanisme très strictes que l'on peut demander à la Mairie, ou à la Direction départementale de l'Équipement. Cette fiche est principalement destinée à conseiller les personnes qui habitent déjà en milieu boisé ou broussailleux afin de prendre les dispositions les plus utiles avant l'épreuve.

● **Quand le feu atteint les abords des maisons, sa virulence est accrue par les matériaux combustibles déposés ou oubliés tout autour : bois, gaz, fuel, meubles de jardin, appentis, caravanes, cageots, etc... et par les débris végétaux tombés des arbres sur le toit.**

● **le feu agit par les flammèches, les flammes et le rayonnement.**
● **les flammèches** — morceaux de combustibles en feu — pénètrent par tous les orifices qui leurs sont offerts même les plus petits : dessous de tuiles, cheminées, vasistas, baies non fermées, aérations, ventilations ou éclairages de combles, dessous de portes, fermetures non jointives, etc.

En tombant sur les matériaux combustibles dans la maison elles les enflamment, souvent en plusieurs points et l'ont peu ne pas s'en rendre compte tout de suite.

● **Les flammes** émises par les branches, les buissons ou des dépôts d'objets atteignent les parties extérieures combustibles de la maison; volets et rideaux roulants en plastique, menuiseries en plastique, menuiseries légères en bois, extrémités de poutres et de chevrons, appentis, décorations diverses.

● **le rayonnement fait fondre ou brise vitres et glaces non protégées et, passant à travers les baies peut enflammer les matières les plus combustibles dans la maison : rideaux, voilages, tapis, papiers, petits meubles...**

On peut parer à ces dangers en prenant des précautions indispensables.

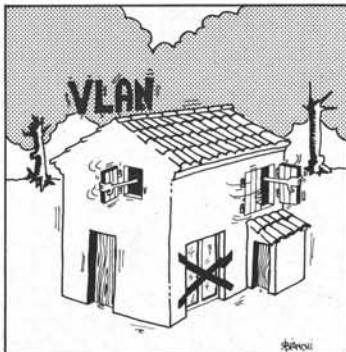
Le feu arrive vite

Empêcher le feu d'approcher

— Débroussailler jusqu'à une distance d'au moins 50 m les abords de la maison comme cela est obligatoire (consulter la Mairie ou la Direction départementale de l'Agriculture).

Ce sera l'occasion de dégager de jeunes plants, de chênes notamment, et d'améliorer son environnement.

- Rompre la continuité des couverts végétaux, principalement près du sol.
- Supprimer cimes et branches à moins de 5 mètres de la maison.
- Eviter de stocker des matières combustibles hors d'abris résistants au feu.



Empêcher le feu d'entrer

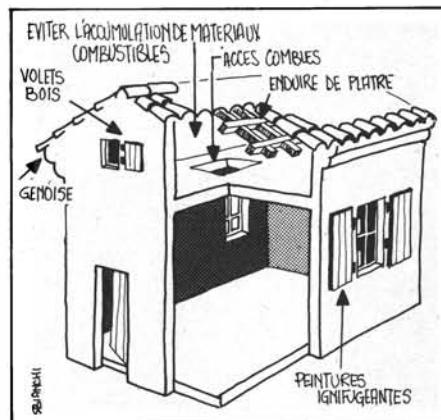
- **Eviter que la maison n'offre des orifices :** tuiles sur dalles de béton ou plaques de fibro-ciment, aérations avec chicanes, sablières des avant-toits scellées au mortier génoise.
- **Equiper toutes les baies** — y compris les plus petites — de portes et de volets pleins en métal ou mieux en bois de 40 mm minimum.
- **Proscrire les larges baies** sans protection extérieures ainsi que les persiennes à claire-voie.
- **Abriter les récipients de gaz, de fuel, ou les réserves de bois**, dans un local en dur et bien étanche aux flammèches avec une bonne isolation thermique (enduits au plâtre d'au-moins 1 cm d'épaisseur).

Empêcher la maison de prendre feu

- **Ignifuguer ou enduire de plâtre les bois** dans les combles et les bois extérieurs apparents.
- **Proscrire les bois extérieurs** de moins de 40 mm d'épaisseur.
- Peindre les menuiseries extérieures avec des peintures ignifugeantes.
- **Eviter l'accumulation des matières inflammables dans les combles** veiller sur les isolants et leurs enveloppes — papier, polystyrène, ...).
- Prévoir une trappe Pour accéder aux combles au moment opportun.
- Isoler les ossatures métalliques.
- **Balayer la toiture** et nettoyer les chenaux au moins deux fois par an.

Le toit et les combles sont les parties les plus vulnérables de la maison.

Le plâtre est un excellent isolant.



Avoir de quoi lutter contre le feu

Pour empêcher le feu d'approcher :

- Prévoir des accès commodes pour les pompiers et des clôtures franchissables par les engins et les piétons.
- aménager la piscine avec un dispositif de raccordement normalisé de manière à pouvoir y brancher les engins de pompage (prendre contact avec la Mairie).

Pour empêcher la maison de prendre feu :

- Aménager une citerne de quelques mètres cubes à l'extérieur alimentée éventuellement par le toit et les terrasses y adjoindre des moyens de puisage et d'aspersion motopompe légère (à moteur car l'électricité est presque toujours coupée en cas d'incendie) tuyau et lance.
- Disposer d'un ou deux seaux-pompes dorsaux (pulvérisateurs agricoles) : très efficaces.
- Disposer d'un extincteur à chaque étage.

Adresses et téléphones



Noter dans le cadre ci-dessus, après vous être renseigné à la Mairie le numéro d'appel du service de secours dont vous dépendez et remplissez les adresses ci-dessous qui vous seront toujours utiles.

Pompiers de

Service départemental d'incendie et de secours d

Conseil en architecture, urbanisme et environnement d

Direction départementale de l'Agriculture d

Forêt méditerranéenne : 37, Bd Périer — 13285 Marseille cedex 8. Tél. : 91/53.50.05

Comité de Sauvegarde et de rénovation des forêts et des espaces naturels :

- 2, rue Beauvau — 13001 Marseille. Tél. : 91/54.27.59
- **Maison de l'Agriculture — Bureau 1518 — Bt 1 — 5, place Chaptal — 34076 Montpellier cedex.**

Dessins : R. Bianchi. D.D.S.I.S. de Vaucluse.